

COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°DCM_20260526_33
Référence Nomenclature n°7.1

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FIRMINY**

**Direction en charge : Pôle Communication, Culture, Evènementiel,
Protocole, prospection commerciale, démocratie locale et citoyenne**
Service en charge : Culture, Animations

OBJET : Tarification - Spectacles Saison Culturelle

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.2121-29,

Vu la volonté de la Ville de Firminy de favoriser l'accès à la culture pour tous, de surcroît dans le cadre de sa politique culturelle avec notamment la saison culturelle composée de différents modules et spectacles variés,

Vu la programmation de la saison culturelle 2026-2027, organisée par la Ville de Firminy,

Considérant qu'il est nécessaire d'instaurer de nouveaux tarifs dans la grille tarifaire déjà existante afin de pouvoir :

- Proposer un spectacle sur lequel la Ville de Firminy est partenaire,
- Fidéliser le public,
- S'adresser à un public plus ciblé,
- Promouvoir des spectacles d'humour de renoms avec un tarif plus accessible,

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir compléter les modalités tarifaires déjà existantes par la proposition d'ajout d'un tarif spécifique partenariat programmant des spectacles en salle du Majestic conformément aux conditions suivantes :

- Instaurer et approuver un tarif INDIVIDUEL et évolutif, pour le spectacle programmé dans le cadre de la saison culturelle, et dont la Ville de Firminy est partenaire,
- Acter et nommer l'entité partenaire bénéficiant d'une tarification particulière, entrant dans la programmation de la saison culturelle de la ville, dès l'année 2026 : ARCOMIK,
- Fixer et approuver le tarif INDIVIDUEL de base de spectacle sur lequel la Ville de Firminy est partenaire et de la façon suivante :

FESTIVAL ARCOMIK – spectacle au Majestic :

INDIVIDUEL - Base	ABONNE - Normal	ABONNE - réduit	ABONNE - solidaire
26.00 €	19.00 €	16.00 €	14.00 €

COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°DCM_20260526_33
Référence Nomenclature n°7.1

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'Unanimité,

- **INSTAURE ET APPROUVE** un tarif INDIVIDUEL et évolutif, pour les spectacles programmés dans le cadre de la saison culturelle, et dont la Ville de Firminy est partenaire,
- **ACTE ET NOMME** le partenaire bénéficiant d'une tarification particulière, entrant dans la programmation de la saison culturelle de la ville, dès l'année 2026 : ARCOMIK,
- **FIXE ET APPROUVE** le tarif INDIVIDUEL de base de spectacles sur lequel la Ville de Firminy est partenaire et de la façon suivante :

FESTIVAL ARCOMIK – spectacle au Majestic :

INDIVIDUEL - Base	ABONNE - Normal	ABONNE - réduit	ABONNE - solidaire
26.00 €	19.00 €	16.00 €	14.00 €

Pour extrait conforme, fait à Firminy, le 26 mai 2026

La Secrétaire de Séance,



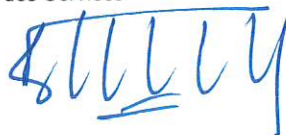
Claire TAING

Le Maire,




Marc PETIT

Certifié exécutoire compte tenu de sa publication
en date du .01/06/2026.....
Pour le Maire et par délégation,
Le Directeur Général des Services
S. BELAID



DEPARTEMENT DE LA LOIRE
ARRONDISSEMENT DE SAINT-ETIENNE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FIRMINY**

SEANCE DU MARDI 26 MAI 2026

Tarification - Spectacles Saison Culturelle

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué par Monsieur le Maire, le Mardi 19 Mai 2026, s'est réuni Salle du Conseil en Mairie de Firminy, le Mardi 26 Mai 2026 à 18 heures 30, sous la présidence de Monsieur Marc PETIT, Maire de la Ville de FIRMINY.

PRESENTS : M. PETIT Marc, Mme TAING Claire, M. MALLEY Eric, Mme AULAGNIER-JASSERAND Isabelle, M. IBARS Robert, Mme GOURGAUD Jocelyne, M. MENDES José, Mme BERGER Evelyne, M. FAYOLLE Hugo, Mme PEYCELON Valérie, M. VIAL Mickaël, Mme VICENTE Sabrina, M. FERRIER Damien, Mme RIOCREUX Sandrine, M. CHARTRON Jean-Paul, Mme LIOGIER Aline, M. EL KHATABI Hassan, M. DANCERT Bertrand, Mme PONCET Elizabeth, M. GUILLOT Dylan, Mme SEIVE Violaine, Mme CURIOT Marie-Amelie, M. LUYA Julien, M. ROBERT Loïc, Mme DREVET Leslie, M. TRIOLLIER Aloïs, M. CHALAND Christophe, Mme GIL Nathalie, Mme PUTOT Anne-Sophie, M. BOYER François, M. GIUNTA Jean-Dominique.

POUVOIRS : Mme REYMOND Magali à M. CHARTRON Jean-Paul, M. MONISTROL Sébastien à Mme GOURGAUD Jocelyne.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme TAING Claire.

PERSONNEL ADMINISTRATIF : M. BELAÏDI Saïd, Directeur Général des Services,
Mme MACÉ M-France, Responsable Service Assemblée
Mme LUACES Géraldine, Responsable Service Finances

Nombre de conseillers en exercice :	33
Nombre de membres présents :	31
Nombre de pouvoirs :	2
Nombre de membres absents :	0
Nombre de votants :	33